

Communiqué de presse: Saint-Etienne-du-Rouvray

La guerre est totale entre les terroristes musulmans et notre civilisation judéo-chrétienne.

Hier à Saint-Etienne-du-Rouvray, ils ont montré une nouvelle facette de son visage : l'ennemi pour eux, c'est la chrétienté.

Avant hier, nous avons fêté le premier martyr apôtre avec Saint Jacques, aujourd'hui nous avons sur la terre de France le premier martyr de cette guerre engagée par DAECH.

À nous de prendre nos responsabilités pour que cette guerre ne se généralise pas. À nous d'engager toutes les mesures pour que cette nouvelle idéologie totalitaire qu'est l'islamisme radical ne puisse avoir de nouveaux adeptes prêts à donner leur vie pour tuer et semer la terreur révolutionnaire.

À nous d'expulser ou d'interner tous les imams qui prêchent cette idéologie dans les mosquées, les écoles coraniques ou les centres culturels musulmans.

À nous de demander des explications et si nécessaire de suspendre nos relations diplomatiques avec tous les pays qui financent directement ou indirectement cette bête immonde qu'est DAECH.

À nous de faire pression sur Recep Tayyip Erdogan pour qu'il ferme effectivement la frontière avec la Syrie, sans quoi il se rend gravement complice du terrorisme islamique.

À nous de conclure une vraie alliance au travers d'un pacte avec tous les pays qui subissent aujourd'hui l'agression armée de DAECH ou de ses filiales telles que Boko Haram, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.

À nous d'offrir à ces pays non seulement un soutien militaire, comme le fait d'une manière admirable la France au Mali et dans toute cette région d'Afrique.

Mais aussi un programme de développement économique, social et culturel. A nous de demander aux responsables musulmans français de condamner

solennellement ces horreurs et tout texte appelant à la violence et au meurtre.

À nous d'interdire la vente d'ouvrages appelant au djihad et de fermer les sites djihadistes en libres accès sur le territoire.

À nous d'engager d'une manière extraordinaire un soutien aux chrétiens d'Orient qui sont aux avant-postes pour défendre notre civilisation et nos convictions spirituelles.

Sur le plan national, à nous de prendre toutes les mesures qui s'imposent :

- le rétablissement urgent des frontières nationales et la sortie de l'espace Schengen,
- le renforcement du renseignement de proximité,
- l'internement préventif de tous ceux qui sont complices de l'ennemi,
- le renforcement d'une réserve qui prêtera main forte à nos forces armées et en particulier à la gendarmerie dans sa lutte contre le terrorisme islamiste,
- la réforme du code de la nationalité par la suppression du droit du sol, de l'acquisition de la nationalité française par mariage et par la déchéance de nationalité des terroristes binational.

Aujourd'hui ce n'est plus l'heure du débat et de l'hésitation. Nous avons dénommé l'ennemi, nous lui avons déclaré la guerre, maintenant prenons les moyens pour la gagner. Il en va de la survie de notre civilisation.

Nous croyons profondément en la force des valeurs qui ont fondé l'Occident chrétien et dans ce combat civilisationnel qui est engagé, nous sommes persuadés qu'elles triompheront de la barbarie islamiste.

Car la vie aura toujours le dessus sur l'instinct de mort et l'espérance vaincra les puissances des ténèbres.

Charles Millon
Ancien Ministre de la Défense
Président de l'Avant Garde

Nommer l'ennemi ?

Tout le monde est aujourd'hui d'accord avec l'axiome que nous défendions il y a des années déjà, selon lequel « il faut nommer l'ennemi », et chacun le répète à l'envi.

Mais peut-être ne comprennent-ils pas ce qu'implique cette capacité à nommer : une fois que l'on a parlé du terrorisme islamiste, de la radicalisation d'habitants du territoire français sous l'emprise d'imams dégénérés, et de l'État islamique comme agent extérieur, il s'agit surtout de comprendre comment cet ennemi agit, pour lui couper les ailes et à terme le détruire entièrement.

Il faut bien entendu poursuivre la guerre, la vraie, celle qui se déroule sur le théâtre du Proche-Orient, en Syrie et en Irak, mais aussi en Libye - où trois sous-officiers viennent de tomber pour la France - au Mali toujours, enfin sur cet axe gigantesque qui s'étend du Nigéria au Pakistan.

Cette mission admirable, la France l'accomplit, quasiment seule en Europe, aux côtés des Etats-Unis, et le monde entier devrait lui en être redevable.

Cependant, la protection du territoire national est naturellement la première des priorités.

A ce défi, et face aux actes de barbarie qui s'y déroulent régulièrement depuis quatre ans, depuis les assassinats commis par Mohamed Merah, les gouvernements successifs ont trop mal répondu.

La désorganisation des services de renseignement par Nicolas Sarkozy en 2008 est l'une des causes fondamentales des erreurs de jugement qui ont permis la prolifération de ces actes.

De même, la baisse du nombre de policiers et de militaires engagée sous son quinquennat résonne douloureusement aujourd'hui. Sans oublier la fin de la double peine.

La gauche au pouvoir depuis quatre ans n'est pas en reste : par idéologie, elle a dépouillé la justice de ses moyens, laissant passer entre les mailles du filet punitif ces condamnés de droit commun que sont tous les terroristes.

Elle s'est refusée, encore par idéologie de soumission, à fermer les mosquées signalées pour leurs prêches radicaux, s'est refusée à expulser des imams réputés pour leurs appels à la haine, n'a pas pris les mesures de contrôle des frontières qui s'imposaient, non seulement devant la vague immense de réfugiés, mais de manière générale contre une immigration structurellement incontrôlée.

Elle a désarmé moralement la France, culpabilisant ses citoyens et empêchant la moindre remise en cause d'une religion devenue folle, l'islam.

Enfin, la destruction systématique de l'éducation, nationale et populaire, de la culture française, entreprise depuis quarante ans, ne pouvait que laisser pantelants et honteux des Français à qui l'on inflige aujourd'hui la double peine :

la mort et le déshonneur.

Il n'est pas encore trop tard pour réagir, quoique la colère monte chez nos compatriotes contre ces hommes passés du côté de l'inhumanité et de la barbarie. Mais nommer l'ennemi voudra toujours dire aussi : ne pas lui ressembler.

La France possède la force de se défendre. Elle doit le faire dans l'ordre, l'intelligence et la justice. Car le désordre et la vengeance n'engendrent qu'eux-mêmes.

Les réponses ne manquent pas et il faut les appliquer avec la sévérité qu'exigent les circonstances : fermeture de toutes les mosquées dites radicales, expulsion des imams qui prêchent la guerre et le fanatisme, contrôle des frontières avec suspension de Schengen si nécessaire, limitation de l'immigration légale, fin de l'immigration illégale, révision du code de la nationalité, déchéance de celle-ci pour les binationaux convaincus de projets d'entreprise terroriste, rétablissement de la double peine.

Mais encore et surtout dans le fond : sortie du Conseil de l'Europe pour se soustraire aux arrêts iniques de la CEDH ; réarmement de la justice ; reconstruction de l'école et de l'éducation populaire ; enfin, renouveau de l'éducation populaire pour refaire des Français.

Un long travail et une lourde tâche, auxquels nous ne pourrons nous dérober.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Brexit, causes et conséquences

De ce « Brexit » qui a sonné le glas de la vieille Union européenne, les causes ne sont pas financières et économiques d'abord, contrairement à la légende que voudrait répandre la vulgate au pouvoir ; mais elles sont essentiellement culturelles, civilisationnelles, et identitaires. Et institutionnelles surtout.

Ce vote dit le refus de l'Union européenne, en tant qu'elle dénie depuis toujours le principe de subsidiarité, en tant qu'elle repose sur une coalition d'intérêts bureaucratiques, normatifs et égalitaristes dans le pire sens du terme.

En tant qu'elle est une entreprise de négation du caractère propre de chaque pays, de chaque nation, de chaque peuple.

Ce vote du petit peuple anglais, celui des yeomen, les anciens hommes libres, est aussi l'expression du refus de la domination des puissances économiques en Europe.

De cette drôle Europe qui surveille sans protéger : qui n'est jamais là où il faut, ni sur le front de l'immigration, ni dans les relations internationales, avec le Proche-Orient, avec l'Afrique, avec l'est de l'Europe et la Russie.

Nos maîtres ont brandi des arguments matérialistes : en face d'eux se dressait l'âme de l'Angleterre.

Et c'est un gigantesque bras d'honneur qui a été fait à MM. Schulz, Tusk, Verhofstadt, Draghi et à leur nouveau TINA, There is no alternative.

Le peuple anglais a montré à la face du monde qu'il n'y a rien d'écrit d'avance, rien d'inéluctable.

Dans leur idéologie, les dirigeants de l'UE croyaient que leur domination durerait toujours.

Ils en sont pour leurs frais. Aujourd'hui, ils essaient de punir le peuple anglais, de façon encore une fois scandaleux.

Comme si l'on était à l'école, prouvant ainsi que leur Europe a été bâtie contre les peuples.

Voulant soi-disant éviter la dislocation, ils tentent d'accélérer le processus de séparation avec le Royaume.

Mais c'est ainsi qu'ils risquent de produire le contraire de ce qu'ils souhaitent, et provoquer cet éclatement.

Bâtir la vraie Europe demain, celle que nous appelons de nos voeux depuis tant d'années, ce sera enfin renoncer au modèle jacobin français qui a été imposé à l'UE et aller vers un « girondisme », une confédération à la suisse, qui respecte les peuples, leurs coutumes, et la subsidiarité.

Des patries libres dans une Europe libre.

Charles Millon
Ancien ministre de la défense

Erdogan : avec qui négocions-nous ?

En matière de politique extérieure, les États ont toujours raison de privilégier ce que l'on appelle la Realpolitik, c'est-à-dire de juger que leurs intérêts vitaux peuvent prévaloir sur des questions strictement morales.

Autrement dit de traiter avec des régimes qu'ils peuvent réprover sur certains plans, ceci dans le but d'éviter de vains conflits qui pourraient entraîner pis que le mal que l'on cherchait à éviter.

Cependant, cette politique est par définition sujette à des restrictions et à des limites, sans lesquelles elle en viendrait à confondre définitivement le bien et le mal.

C'est à cette hiérarchisation et à cette discrimination que nous confronte Recep Tayyip Erdogan, le président turc.

Alors que l'on prêche la reprise du dialogue avec l'Iran et avec la Syrie de Bachar El Assad, on serait mal venu d'écartier toute discussion avec l'homme fort de la Turquie.

Pourtant, les circonstances n'étant pas les mêmes, il convient de savoir où s'arrêter.

D'abord, la Turquie n'est pas en état de guerre civile, malgré le conflit avec le peuple kurde, succession d'actions terroristes et de répression aveugle.

Le pays ne risquant pas d'imploser, l'Europe n'est pas tenue de soutenir aveuglément le régime en place.

Au contraire, elle devrait l'appeler au respect des droits de l'homme, la politique antiterroriste qu'il mène étant tout sauf claire et nette.

De même, le double jeu que déploie Ankara vis-à-vis des groupes islamistes en Syrie, avec Daech même à une certaine époque, devrait nous alerter sur la responsabilité de la Turquie dans les flots de réfugiés arrivés sur son sol qu'elle nous somme dans le même temps de prendre en charge financièrement.

Car c'est pas moins de 6 milliards d'euros que l'Europe a promis à Erdogan en échange du maintien de migrants sur son sol, Europe qui dans le même temps a soumis la Grèce à un régime financier tellement strict que son Etat a presque disparu, la rendant elle-même incapable de gérer l'afflux des réfugiés.

Avec la gestion désastreuse de la crise grecque, on a achevé le malade et l'on se retrouve dans la main d'un voisin qui ne nous veut pas du bien.

Car les grands coups de menton d'Erdogan dans ses relations internationales augurent du pire : de chantage vis-à-vis de l'Europe, notamment sur les visas pour ses administrés, en outrages diplomatiques - aux Etats-Unis pour la mort de Mohammed Ali, en Allemagne avec les députés d'origine turque ayant voté la reconnaissance du génocide arménien, puis avec la révocation de l'ambassadeur de l'UE à Ankara - en passant par les agressions caractérisées, comme l'avions russe abattu à sa frontière, celui qui se rêve en Atatürk à l'envers se comporte comme un bouteufu sur tous les plans.

Que dire encore sur sa vision de l'islam, extrêmement rigoriste, qu'il diffuse pendant qu'il réclame son intégration dans l'Union européenne ?

Décidément, tout prouve que nous ne traitons pas avec un ami.

Et précisément si l'on veut éviter un conflit à venir, il est temps de lui montrer quelle est la limite à ne pas franchir.

Pour cela, on aura besoin, plus que jamais, d'hommes forts à la tête de la France et de l'Europe.

Charles Millon Ancien
ministre de la défense
Président de l'Avant-Garde

Le Brexit vu par Charles Millon

Disons-le tout net, que les Britanniques choisissent par référendum le 23 juin de quitter l'Union européenne ne produira certainement pas la catastrophe annoncée par des médias et des politiques surfant sur les peurs.

En tout cas, pas pour les sujets de la Reine.

Les craintes de la City, que l'on n'est d'ailleurs pas obligé d'écouter complaisamment, sont injustifiées : la place financière londonienne ne doit pas tant sa position prédominante à l'Europe qu'à sa longue histoire et au cadre juridico-financier anglo-saxon.

De plus, sur un plan strictement comptable, ce sont bien 11 milliards de contributions qui, malgré le rabais britannique, reviendront dans la poche de l'Etat.

Aux dirigeants du Royaume-Uni de décider ensuite comment ils répartiront ce bénéfice. Enfin, les sondages révèlent tous une fracture ouverte entre les élites gagnantes de la mondialisation et un peuple qui n'en peut plus de la destruction de ses emplois, de la concurrence des travailleurs étrangers, de l'immigration massive, de la fin de sa culture propre et des normes imposées depuis Bruxelles.

Or, jusqu'à preuve du contraire, personne ne peut reprocher à un peuple, surtout si ancien, de vouloir disposer de son propre destin.

Non, ce « Brexit » sonnerait surtout le glas de la forme européenne, bureaucratique et centralisée, que l'on a imposée au continent depuis quarante ans, comme s'il n'existe pas d'autre choix.

Ce oui au « Leave » serait une réponse, certes abrupte mais pourtant justifiée, à la disparition du principe de subsidiarité dans le fonctionnement des instances européennes, à la morgue de ses dirigeants non élus (quel Britannique a déjà rencontré MM. Juncker et Tusk ?), à un monde, enfin, conçu sur le seul modèle d'une standardisation des relations économiques, environnementales, sociétales.

Un modèle qui fait fi des particularités autant que de la raison, dans lequel chacun doit indifféremment accepter l'ouverture des marchés, la concurrence libre mais faussée, l'adhésion au multiculturalisme, le mariage gay et la PMA, les migrants par vagues gigantesques, la sous-culture hollywoodienne, enfin l'anomie générale.

Un monde où la démocratie est un fantôme, le travail une denrée rare, l'éducation une idéologie, l'argent le dernier dieu. Peut-être les Anglais y perdront-ils économiquement durant quelques années - encore que cela ne soit pas prouvé.

Du moins auront-ils fait le choix de leur destin, de leur souveraineté et de leur identité.

Et c'est à quoi l'on reconnaît les hommes libres.

Charles Millon
Ancien ministre de la défense
Président de l'Avant-Garde

Handicap France : le système est au bord de l'implosion

Des millions de français sont tous les ans touchés dans leur chair à cette période de l'année : les parents d'enfants à besoin spécifiques.

En effet, tous les ans à cette période ce sont près de 10% des enfants en âge d'être scolarisés qui relèvent d'un handicap au sens de l'éducation nationale et du ministère de la santé, dont les parents vont commencer un véritable chemin de croix.

Les parents dont les enfants ont besoin d'aménagements spécifiques en raison de leur handicap, d'une aide humaine (AVS), d'une aide financière pour payer des soins indispensables non pris en charge par la sécurité sociale ou d'un ordinateur et des logiciels adaptés, doivent remplir un dossier MDPH.

Ce dossier, particulièrement ardu d'une dizaine de pages doit être complété par une multitude de documents : les bilans médicaux, les documents scolaires, les attestations, les jugements, les frais médicaux, les frais de garde.... C'est ainsi que certains dossiers font presque 200 pages.

Une fois cette démarche accomplie, les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) ont un délai théorique de 4 mois pour proposer un plan de compensation du handicap pour chaque enfant.

Oui mais voilà, le système est au bord de l'implosion, les MDPH sont totalement débordées par le nombre de dossiers à gérer et les personnels des MDPH sont en souffrance tout comme les familles qui y ont recours.

Les mouvements sociaux se multiplient au sein des MDPH, tout comme le ras le bol de personnels attachés à protéger les plus faibles qui se retrouvent obligés de faire de l'abattage et finalement ne protègent plus grand-chose.

Le manque de personnel ou l'absence de personnels formés sur certains types de handicaps et notamment les handicaps d'origines neurologiques que sont le TSA (trouble du spectre autistique) le TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) ou les troubles DYS (dyslexie, dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie) entraînent des retards de traitements innombrables, des pertes de dossiers (volontaires parfois pour gagner du temps) et des téléphones qui sonnent dans le vide parfois pendant des semaines.

Les CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) sensées prendre toutes les décisions concernant les aides et les

prestations à la lumière de l'évaluation menée par l'équipe pluridisciplinaire mise en place au sein des MDPH ne se réunissent pas toujours par manque de temps et ce sont les gestionnaires de dossiers qui seuls prennent les décisions à la lumière des éléments dont ils disposent ce qui entraîne des notifications de prises en charge totalement aléatoires d'un dossier à l'autre ou d'un département à l'autre. Les parents qui sont en principe au cœur des dispositifs mis en place par la loi du 11 février 2005 concernant le plan de compensation du handicap proposé pour leur enfant ne sont finalement que très rarement informés des procédures et leurs choix très peu respectés.

Les procédures judiciaires des parents devant les TCI (Tribunal du contentieux de l'incapacité) ou devant la CNITAAT (Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail) se multiplient face à des orientations parfois totalement dénuées de tout fondement et contre l'avis des parents et des équipes de soignants.

C'est notamment le cas des notifications vers des IME ou des ITEP pour les enfants dont les troubles sont d'origines neurologiques.

Ces orientations continuent à se pratiquer en grand nombre malgré le fait que la Haute Autorité de Santé (HAS) le déconseille dans ses recommandations et que la France soit condamnée très régulièrement en raison du fait qu'elle s'acharne à exclure ou à parquer dans des structures inadaptées des enfants qui n'ont rien à y faire et qui forcément y régressent.

Il faut que cela cesse. C'est évidemment la première initiative à prendre pour prévenir les causes de mauvais traitements dans ces institutions comme le recommandait le comité des droits de l'enfant de l'ONU le 4 février dernier.

Oui mais voilà, les IME et les ITEP sont financés, alors que les AVS et les AVSI (Auxiliaire de vie Scolaire) indispensables pour certains enfants mais dont le travail est également bénéfique pour l'ensemble des enfants des classes dans lesquelles ils sont présent, ne le sont pas.

Encore une fois, il est plus que temps que notre pays mette un terme à un système d'exclusion généralisé qui s'auto génère et s'autofinance avec l'argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l'Enfance)

Des milliards d'euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale pour faire fonctionner ces structures inadaptées ; les moyens financiers sont donc là.

En outre les enfants qui passent dans ces structures sont moins de 3% à faire des études supérieures, on les prédispose à la précarité et au chômage, voir pour certain à une dépendance et une prise en charge à vie.

Pour faire des économies de bout de chandelle on maintient des enfants en situation de handicap et dans le futur, ils resteront à la charge de la société pour un coût de plusieurs millions d'euros.

Pourtant ces futures adultes, s'ils avaient la possibilité de suivre un cursus scolaire normal pourraient dans leur grande majorité être totalement autonomes et indépendants économiquement.

Il est urgent d'agir, l'accueil des enfants présentant un handicap à l'école ne doit plus être abordé par l'état français comme un service que l'on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l'enfant à être scolarisé afin qu'il trouve plus tard toute sa place dans notre société.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Élections législatives partielles 2016: 3° circonscription de l'Ain

J'ai eu l'honneur de représenter les électeurs de la 3ème circonscription de l'Ain, de 1978 à 2002.

Durant toute cette période, j'ai engagé au niveau local, régional et national des actions politiques avec de nombreux responsables du département de l'Ain, dont Etienne Blanc et Olivier de Seyssel.

C'est pourquoi, lorsqu'en 2002 j'ai souhaité qu'Etienne Blanc soit candidat à l'Assemblée Nationale, je me suis félicité qu'il ait choisi Olivier de Seyssel comme suppléant. L'un et l'autre ont en effet participé à l'action politique que j'ai menée :

De 1981 à 1986, le combat contre la gauche et le programme commun

En 1988, la campagne présidentielle de Raymond Barre

En 1992, les élections régionales

En 1995, la campagne présidentielle et la victoire de Jacques Chirac

En 1997, la victoire aux législatives

Etienne Blanc m'a succédé comme député de la 3ème circonscription de l'Ain, de 2002 à ce jour. Pour des raisons de cumul des mandats, il a été amené à démissionner.

Aujourd’hui les habitants du Bugey - Pays de Gex - Pays Bellegardien doivent lui choisir un successeur. C'est bien naturellement que, nombreux, nous soutenons Olivier de Seyssel afin qu'il poursuive cette mission.

Enfant du Bugey, agriculteur, Président de la MSA Ain-Rhône, il connaît la vie politique, car il a siégé comme conseiller municipal de Magnieu et comme conseiller régional.

C'est pourquoi je souhaite que les électeurs de la 3ème circonscription fassent confiance à Olivier de Seyssel pour les représenter à l'Assemblée Nationale.

La France est dans une situation préoccupante : elle mérite d'avoir au Parlement des hommes des territoires qui connaissent la réalité économique et sociale du Pays. Olivier de Seyssel en est un.

Le 30 Mai 2016,
Charles MILLON

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Pour un nouveau système éducatif français

Depuis 50 ans, nos dirigeants s’interrogent sur les réformes « éducatives » à mettre en œuvre pour relever le triple défi auquel est confronté notre pays :

1. Le défi de l'égalité entre tous les jeunes Français qui souhaitent recevoir une instruction minimale qui leur permettra d'acquérir « savoir et savoir-faire ».
2. Le défi du chômage des jeunes, qui ne pourra être réduit que pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.
3. Le défi de l'assimilation des nouveaux immigrants dans la société

française, afin de réduire les ghettos culturels et de contenir les risques du multiculturalisme et du communautarisme.

Si un certain nombre de nos dirigeants ont enfin compris qu'il n'y a pas deux enfants identiques et qu'en conséquence il est indispensable qu'il y ait diversité d'établissements scolaires, multiplicité des parcours éducatifs, choix de méthode d'enseignement... l'idéologie dominante persiste à soutenir qu'il faut offrir un modèle unique à tous les enfants, quelques soient leurs aptitudes. Le résultat de cette approche idéologique est maintenant connu : c'est l'échec scolaire de milliers d'enfants, c'est l'insupportable chômage des jeunes, c'est le retard dans la mise en œuvre des actions en faveur de l'apprentissage.

Il est impératif que les candidats aux élections présidentielles prennent des engagements clairs en ce domaine car nous le savons, c'est sur les réformes à engager dans le domaine de l'éducation et de l'instruction que se forgera le choix de la société que nous voulons promouvoir :

Veut-on une société où ce sera l'Etat qui décidera -avec la carte scolaire et l'orientation décidée par le ministère - du parcours scolaire de l'enfant ou souhaite-t-on une société où l'Etat créera les conditions politiques, économiques et financières pour que les familles puissent choisir l'établissement où les enfants recevront instruction et éducation ?

Ce devrait être l'un des thèmes dominants de la future campagne présidentielle tant le redressement de notre pays passe par la rénovation de notre système éducatif.

Quant à nous, nous ne voulons pas d'un système dualiste où il y aurait d'un côté des établissements publics d'enseignement qui offrent un modèle éducatif unique totalement encadré par le ministère et de l'autres, des établissements privés où l'instruction serait réduite à un produit « comme un autre » et proposée moyennant finance.

Nous voulons que l'éducation et l'instruction soient dispensées dans des établissements autonomes, portés par les communautés éducatives qui, dans le cadre des lois relatives à la dignité de la personne, aient un projet éducatif défini. Ainsi, nous aurons une multitude d'établissements autonomes - privés ou publics - avec leurs spécificités propres.

Ces établissements pourront offrir aux élèves des parcours scolaires divers. Les parents pourront choisir l'établissement librement puisque le coût de l'éducation sera financé par l'Etat, au travers du Chèque scolaire.

C'est en nous référant aux initiatives prises par La Fondation pour l'Ecole ou Espérance Banlieues et en souhaitant que l'on retrouve l'enthousiasme de ceux qui ont présidé à la création des Maisons familiales rurales, des centres de formation par l'alternance... que nous nous impliquerons dans la campagne de 2017.

Charles Millon
Ancien ministre de la défense
Président de l'Avant-Garde

Pour en finir avec la présidentielle spectacle

L'observateur attentif de la vie politique internationale, le Persan de notre temps, pourrait légitimement s'étonner d'une exception française qui n'est pas, selon nous, des plus glorieuses contrairement aux apparences : parmi toutes les grandes démocraties avancées de la terre, notre pays est le seul qui continue d'élire un président de la république au suffrage universel direct, cet héritage gaulliste lui conférant naturellement une somme de pouvoir écrasante.

Qu'on en juge : en Allemagne c'est la chancelière qui gouverne l'exécutif, au Royaume-Uni le premier ministre, de même en Italie, en Espagne, en Belgique, au Japon.

Aux États-Unis où le régime est présidentiel, le chef de l'État est élu selon un suffrage indirect.

Il n'y a guère que la Russie, la Turquie, la Chine et la majorité des États africains qui connaissent une constitution similaire à la nôtre, où l'exécutif est presque

entièrement rassemblé dans les mains d'un homme ou d'une femme qui n'est pas responsable devant le Parlement tout au long de sa mandature.

Il serait temps, alors que la France est manifestement bloquée, de s'interroger sur les vertus et les vices de notre constitution née en 1958, au plus fort de la guerre d'Algérie.

Est-elle encore adaptée à notre temps ?

Notre régime ressemble à celui des démocraties émergentes.

Peut-on légitimement, et sans forfanterie, classer la France, plus de deux cents après la Révolution française, parmi les pays à la démocratie balbutiante ? Soyons sérieux.

Le Général de Gaulle, on le sait, a taillé un trop grand costume pour ceux qui lui succèderaient.

Quoi qu'on puisse lui reprocher par ailleurs, et nous n'avons jamais été de ses émules, lui-même avait un sens de la grandeur qui justifiait au milieu des événements historiques dont il fut un éminent protagoniste qu'il endossât ce rôle.

Mais quand Bonaparte abdiqua, nul ne songea à conserver le fonctionnement de l'Empire, car nul n'était à la hauteur. Il en est, mutatis mutandis, de même pour nous aujourd'hui.

Nous en sommes arrivés à cette situation ubuesque où un président sourd aux plaintes de son peuple, et aveugle devant la déchéance de son pays, continue impunément de vanter sa politique à la télévision.

Lui-même n'est responsable devant personne. Il change son premier ministre quand il le veut et s'il le veut.

Les parlementaires sont aux ordres et votent comme un seul homme selon ce que le chef de l'Etat réclame.

Nul n'est plus responsable de rien, et les Français, qui aiment, on le comprend, le rendez-vous quinquennal qu'on leur donne, mais qui l'aiment comme on aime une grande compétition sportive où les paris vont bon train, mais où la vraie vision politique s'efface derrière le spectacle de personnalités égotiques, sont dépossédés en réalité de toute influence sur le cours du pays.

A la fin, nous nous retrouvons lotis de candidats qui ont déjà passé leur tour,

anciens premiers ministres, anciens présidents de la République qui, toute honte bue, briguent à nouveau les suffrages de leurs compatriotes, espérant jouir une fois encore des ors du pouvoir.

Quelle autre grande démocratie supporterait cela ?

Non, il nous faut revenir à un réel régime parlementaire, qui n'est pas un régime faible contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, mais un régime de vraie démocratie participative, décentralisée, où le citoyen dispose encore de quelque pouvoir.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Algérie : pays de tous les dangers par Charles Millon

☒ En cette année 2016, on peut juger sans exagérer que la situation de notre voisin ultra-méditerranéen n'a pas été aussi périlleuse depuis sa déclaration d'indépendance. En effet, à côté des défis qui l'attendent et des menaces qui pèsent sur elle aujourd'hui, l'Algérie de la « décennie de sang », celle des années 90 où les attentats des GIA décimaient sa population, pour horrible qu'elle ait été, pourrait paraître stable et prospère Actuellement, ce n'est pas directement le terrorisme qui sème le trouble à Alger - du moins, pas encore. Mais si les morts ne sont pas à dénombrer, l'avenir, lui, est sombre.

L'avenir économique d'abord : les chiffres publiés au compte goutte par le gouvernement et les différents organes officiels laissent entrevoir une situation plus que dégradée, angoissante.

Le 6 janvier dernier, la Banque d'Algérie a ainsi rendu publique une baisse du stock d'épargne financière du Trésor de plus de 40% au cours des neuf premiers

mois de l'année précédente.

En effet, les prix du pétrole, comme l'on sait, sont fortement orientés à la baisse. Mais pas les dépenses publiques de l'Etat algérien, qui tient sa population par une politique sociale démesurée depuis de longues décennies.

Dans un pays dont 98% des recettes d'exportation proviennent des hydrocarbures, qui en sus ont tendance à se raréfier, cette chute des cours internationaux remet en cause rien moins que la paix sociale.

Et depuis quarante ans, aucun des dirigeants algériens n'a eu le courage de réformer l'économie du pays en profitant des mannes pétrolière et gazière.

Aujourd'hui, la seule importation de blé, dans un pays qui fut longtemps le grenier à céréales de son ancienne métropole, la France - notamment grâce à la riche plaine de la Mitidja - s'élève à 3 milliards d'euros par an. Il faut ajouter à cela 12 milliards de produits alimentaires annuels.

Le gouvernement a peu de marge de manœuvre devant lui : il devrait certainement couper dans les subventions qui permettent à la population la plus pauvre de survivre, mais ce serait précipiter une rapide révolution.

Il y a peu de chance qu'il s'y résolve. Il pourrait aussi bien, dans ce pays à l'économie presque entièrement étatisée, tenter de privatiser ses principales entreprises, mais ce serait alors trancher dans les rentes que se partage l'élite au pouvoir.

Troisième éventualité, il pourrait se résoudre à limiter les importations de biens d'équipement en imposant des quotas, notamment sur les véhicules, l'électroménager ou l'habillement. Mais c'est prendre le risque du retour du marché noir.

On le voit, le gouvernement algérien est dans l'impasse. Et plus que jamais, son caractère démocratique laisse à désirer. C'est le second problème du pays.

Le président Bouteflika, s'il a survécu à un AVC et dément pour l'instant les insistantes rumeurs sur son état de santé, notamment mentale, retiré qu'il est dans une résidence médicalisée proche de la mer, arrive pourtant en bout de course.

Et même si lui et ses proches entretiennent le faux suspense d'un quatrième

mandat présidentiel, plus personne n'y croit.

Pourtant, il aura réussi ces dernières années à faire le ménage autour de lui pour préparer une succession dont tout laisse à penser qu'elle devrait échoir à son frère Saïd.

En effet, en cas d'empêchement ou de mort subite du président de la République, la constitution algérienne prévoit que le pouvoir soit provisoirement exercé par deux instances : le Conseil de la nation, sorte de chambre haute dont deux tiers des membres sont des notables élus au scrutin secret et indirect et le dernier tiers nommé directement par le président de la République.

Ce Conseil est donc tenu par les proches d'Abdelaziz Bouteflika. Mais ce peut être aussi le président du Conseil constitutionnel qui exerce l'intérim, et en l'occurrence le président actuel, Mourad Medelci, n'est pas favorable au clan Bouteflika. Il faudra donc l'écartier pour faire élire Saïd.

Si celui-ci est candidat, il bénéficiera, outre de la confiance sans faille que lui a témoignée son frère jusqu'au bout, le tenant seul dans le secret de l'Etat, de sa maîtrise des finances du pays, du soutien de la presse qu'il contrôle, mais encore des services de sécurité, faiseurs de rois incontournables depuis l'indépendance.

En effet, Abdelalziz Bouteflika a écarté de leur direction le fameux général « Toufik », qui lui faisait de l'ombre et seul menaçait son clan.

Par ailleurs, Saïd pourra s'appuyer sur les réseaux du FLN, qui ont mis en coupe réglée le pays. L'élite de manière générale aura intérêt à le soutenir pour éviter un chaos à la tunisienne.

Et le peuple lui confiera sans doute nombre de ses suffrages, puisqu'il s'est engagé, démagogiquement, à ne pas toucher aux subventions sociales.

Enfin, comme d'habitude, et comme elle l'avait fait avec Ben Ali au début du printemps tunisien, l'Europe accordera son appui à l'appareil stabilisateur habitué à gouverner, préférant l'injustice réelle au risque du chaos.

En ce sens, il y a peu de chances que la situation de l'Algérie s'améliore, personne n'y ayant intérêt, au moins tant que l'on peut fictivement faire tourner l'économie et le régime social.

Il n'est d'ailleurs pas anodin, même si cela semble anecdotique, que l'actuelle mosquée géante construite à Alger, qui sera douée du plus haut minaret du monde, monument à la gloire des années Bouteflika, soit construite par des milliers d'ouvriers chinois, alors que le taux de chômage algérien avoisine les 20%.

Mais le troisième problème de l'Algérie, c'est le voisinage de pays abandonnés au chaos du terrorisme. Hier le Mali, aujourd'hui la Libye.

Actuellement, 50 000 hommes, des gendarmes, des militaires et des gardes-frontières sont mobilisés dans le sud-est quasi-désertique du pays, avec un important dispositif de surveillance (avions, hélicoptères, drones).

Alger a imaginé un « mur de sable » qui doit courir jusqu'au Mali en passant par le Niger : il serait déjà en construction.

Mais selon Akram Kharief, animateur du blog Menadefense, « ce déploiement, presque équivalent à celui d'une opération extérieure, est un fardeau pour l'armée, qui a aussi envoyé 25 000 hommes à la frontière avec la Tunisie et autant avec le Maroc ».

En réalité, l'Algérie, qui a toujours été partisane de négociations politiques, aussi bien avec des islamistes qu'avec des pro-kadhafistes, demeure attentiste, sachant bien qu'elle n'a aucun intérêt à se fâcher avec qui que ce soit.

Ses frontières sahariennes, poreuses, et sans cesse traversées de tribus touarègues, ancestralement à cheval sur ces traits tirés sur une carte d'état-major, échappent à tout contrôle strict.

L'armée algérienne achète plutôt la paix avec ces voisins mal identifiés, à condition qu'ils n'importent pas le terrorisme dans l'intérieur de ses frontières.

Par ailleurs, il y a longtemps que l'on sait que le pouvoir d'Alger se sert de cette possible menace pour justifier la main de fer avec laquelle il tient le pays - nombre d'événements sanglants des années 90, mis sur le dos des GIA, demeurant mal éclaircis.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde